



Les demandes doivent être soumises selon les dates limites publiées sur le site Web du FMC et inclure les documents requis énumérés ci-dessous. Veuillez noter que tout matériel dépassant les limites maximales de pages ne sera pas examiné lors du processus d'évaluation sélective.

RENSEIGNEMENTS SUR LE TÉLÉDIFFUSEUR

- **ENTENTE(S) DE DROITS DE DIFFUSION POUR TOUTES LES LICENCES ADMISSIBLES** des ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape. Non requis dans le cas d'une production interne d'un télédiffuseur. Ces ententes ne sont pas requises au moment du dépôt de la demande, mais devront être soumises avant la date éventuellement spécifiée par le FMC.

RENSEIGNEMENTS SUR LE FINANCEMENT

- **DOCUMENTATION CONFIRMANT TOUTES LES SOURCES DE FINANCEMENT CANADIENNES ET ÉTRANGÈRES**
- **CALCUL DÉTAILLÉ DES CRÉDITS D'IMPÔT FÉDÉRAL ET PROVINCIAL** consultez la Politique de traitement des crédits d'impôt, Annexe B, chapitre 7. Non requis dans le cas d'une production interne d'un télédiffuseur. Non requis dans le cas d'une production interne d'un télédiffuseur. Les projets doivent inclure 90 % de chacun des crédits d'impôt fédéral et provincial estimatifs dans leur structure financière, sous peine de voir la contribution du FMC réduite pour compenser la différence lorsque ceux-ci seront ajustés à 90 % chacun par les analystes.
- **DEVIS DE PRODUCTION DÉTAILLÉ** dans le cas d'une captation de spectacle produite par une société de production liée : le devis doit comporter une colonne pour les coûts de captation et une colonne pour les coûts de production du spectacle. Dans le cas d'une coproduction internationale, en vertu d'accords officiels, un devis à colonnes multiples indiquant la participation de chaque pays et le total consolidé.
- **ENTENTE(S) DE DISTRIBUTION** toute preuve d'engagement du(des) distributeur(s), avec ou sans avance de distribution.
- **ENTENTE DE FINANCEMENT D'UNE TIERCE PARTIE CANADIENNE** toute preuve d'engagement de financement minimal représentant au moins 15 % des dépenses admissibles du projet.
- **PLAN DÉTAILLÉ DE MISE EN MARCHÉ ET DE PROMOTION**

Si le critère convergent n° 2 est une composante MN dont les coûts sont inclus à la ligne 85.00 du devis de production TV :

- **(MN) BUDGET DE PRODUCTION DÉTAILLÉ** une ventilation des coûts liés à la production de la composante MN ([formulaire disponible](#)).

RENSEIGNEMENTS SUR LE MATÉRIEL CRÉATIF

- **SYNOPSIS** décrivant de façon détaillée les thèmes du projet, le sujet et le cadre de l'histoire.
- **MATÉRIEL CRÉATIF** scénario, bible, traitement, scène à scène, description des éléments créatifs et les activités de découvrabilité numérique. Fournissez tout hyperlien du premier et dernier épisode du cycle précédent.
- **DÉCLARATION DE L'INTENTION DE RÉALISATION** comment le projet et le matériel répondent aux critères prévus aux Principes directeurs (vision, originalité, créativité du concept et de l'approche, innovation dans la forme, pertinence et répercussions sociales) (4 pages max).
- **FILMOGRAPHIE DU RÉALISATEUR OU DE LA RÉALISATRICE**

Si le critère convergent n° 2 est une composante MN dont les coûts sont inclus à la ligne 85.00 du devis de production TV :

- **(MN) DESCRIPTION DU PROJET** veuillez aussi indiquer comment la composante MN est associée ou dérivée de la composante télé.

RENSEIGNEMENTS SUR LES DROITS SOUS-JACENTS

- **CHAÎNE DE TITRES** description complète de l'évolution de la chaîne de titres pour la composante télé (et/ou la composante MN) de la conception jusqu'à la présentation de la demande.
- **DOCUMENT(S) RELATIF(S) AUX DROITS** (INCLUANT TOUTES ENTENTES DE SCÉNARISATION ET DE RÉALISATION SIGNÉES) y compris, sans s'y limiter, les ententes de transferts de droits, les contrats d'option ou d'acquisition, la permission d'une maison d'édition, l'avis de renonciation et les actes de cession prouvant que le requérant détient tous les droits relatifs au concept et au matériel créatif sous-jacent pour produire, distribuer et/ou exploiter la composante télé dans les marchés cibles **OU** un avis (opinion) juridique concernant la chaîne de titres qui confirme, à la satisfaction du FMC, que le requérant est propriétaire de **tous** les droits.
- **ENTENTE(S) DE COPRODUCTION CANADIENNE(S) ET/OU ÉTRANGÈRE(S)** dans le cas des coproductions internationales en vertu d'accords officiels : un exemplaire de la demande de recommandation préliminaire soumise au service des coproductions de TFC.

Si le critère convergent n° 2 est une composante MN dont les coûts sont inclus à la ligne 85.00 du devis de production TV :

- **(MN) HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT ET DOCUMENTATION DE TOUS DROITS**

PERSONNEL DE CRÉATION CLÉ

- **LISTE DÉTAILLÉE DES MEMBRES DE LA DISTRIBUTION ET DE L'ÉQUIPE** précisez la nationalité et le genre.
- **CURRICULUM VITÆ DE TOUS LES PRODUCTEURS, SCÉNARISTES, RÉALISATEURS ET D'ÉLÉMENTS DE NOTORIÉTÉ** décrivant l'historique complet des emplois, la formation, les attestations ainsi que les prix et les nominations reçus à ce jour avec hyperlien(s) des œuvres des réalisateurs.
- **SOMMAIRE DES PRIX ET DES FESTIVALS** complétez le formulaire disponible à cet effet pour chaque membre du personnel clé.
- **LETTRE(S) OU COURRIEL(S) DÉMONTRANT LA PRÉSENCE CONFIRMÉE D'ÉLÉMENTS DE NOTORIÉTÉ TELS QUE DES PERSONNALITÉS, DES ACTEURS OU DES NARRATEURS CONNUS, UNE PRÉSENCE SIGNIFICATIVE DANS LES MÉDIAS SOCIAUX OU UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SOUS-JACENTE CONNUE ET RECONNAISSABLE**

Si le critère convergent n° 2 est une composante MN dont les coûts sont inclus à la ligne 85.00 du devis de production TV :

- **LISTE DÉTAILLÉE DES MEMBRES DE LA DISTRIBUTION ET DE L'ÉQUIPE** précisez la nationalité et le genre.

NOUVEAU – FORMULAIRE DÉTAILLANT LES ADMINISTRATEURS OU LES ADMINISTRATRICES ET LES ACTIONNAIRES – PROGRAMMES COURANTS DU FMC vous devez utiliser le *nouveau* formulaire disponible sur le site Web du FMC (assurez-vous d'utiliser le formulaire de l'année fiscale en cours). Soumettez un formulaire pour le demandeur et, le cas échéant, pour le codemandeur, vos sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une société. Si vous postulez au nom d'une société qui n'est pas encore constituée en société, soumettez une liste des futurs administrateurs et actionnaires. Un formulaire détaillant les administrateurs ou les administratrices et les actionnaires est requis pour toutes vos demandes 2021-2022.

INFORMATION CORPORATIVE les documents de cette section sont à soumettre sous le menu Enregistrements, sous Mes organisations; sélectionnez une compagnie; sélectionnez le bouton Gérer les documents en haut à droite; cliquez sur Ajouter, puis cliquez sur Soumettre. Pour les productions internes des télédiffuseurs, ces documents ne sont pas requis.

- **DOCUMENT DE CONSTITUTION** fournissez les statuts constitutifs et les règlements de tous les requérants et corequérants, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant.
- **PROFIL DE LA SOCIÉTÉ** y compris le mandat de la société pour tous les requérants et corequérants, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant.
- **CONVENTION ENTRE ACTIONNAIRES** (le cas échéant).
- **ATTESTATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** document portant sur l'identité et le pouvoir de signature des dirigeants.

- **ÉTATS FINANCIERS** fournissez ceux des trois dernières années, et ce, pour tous les requérants et corequérants, ainsi que leurs sociétés mères. Nonobstant les exigences ci-après, le FMC se réserve le droit de demander au requérant, en tout temps et à son entière discrétion, des états financiers annuels vérifiés et consolidés. Des états financiers annuels consolidés et vérifiés, si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 10 millions de dollars; **OU** Des états financiers annuels consolidés, accompagnés d'une mission d'examen si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 5 millions de dollars, mais inférieur à 10 millions de dollars; **OU** Des états financiers annuels non consolidés, accompagnés d'un avis aux lecteurs si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est inférieur à 5 millions de dollars.

NOMENCLATURE DES DOCUMENTS veuillez consulter le *Guide pour compléter votre demande* dans Dialogue pour des exemples sur la manière d'identifier chaque document.

**Le FMC se réserve le droit d'exiger d'autres documents des demandeurs pour l'achèvement de l'évaluation du projet.*

Maintenant que vous détenez la liste des documents requis, vous serez en mesure de préparer et soumettre votre demande. Les programmes du FMC sont administrés via notre plateforme Dialogue. Celle-ci ne vous est pas familière? Vous trouverez, donc notre **GUIDE DE L'UTILISATEUR** très pratique se trouvant ici <https://telefilm.ca/fr/se-connecter> sous la rubrique *Outils et ressources – FMC*. L'utilisation de ce guide est fortement recommandée afin de bien saisir les bases (instructions étape par étape) vous permettant de naviguer de manière efficace à travers Dialogue.

Une fois votre compte Dialogue créé, vous serez en mesure de soumettre votre Demande. La liste des documents requis déclinés précédemment doivent être téléversés dans votre Formulaire de Demande Dialogue. Afin de soumettre une Demande complète, veuillez suivre les indications fournies dans le document **GUIDE POUR COMPLÉTER VOTRE DEMANDE** le lien se retrouve dans le Formulaire de Demande Dialogue tel qu'illustré ci-dessous.

Compléter la demande

Résumé

Programme _____

Exercice de la demande 2021-2022

Guide pour compléter votre demande

Requérant

Sélectionner la compagnie du requérant

Productions Inc.

Si cette information est incorrecte, s'il vous plait communiquer avec le service d'assistance de Téléfilm enr@telefilm.ca

Langue de correspondance

--Sélectionnez--

Est-ce que vous faites une demande au nom d'une société qui sera constituée en personne morale?